



**Du 27 septembre au 4 octobre 2013**

## **La Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux : le droit de participer aux décisions**

**M<sup>me</sup> Lise Denis est la porte-parole et présidente d'honneur**

Montréal, 30 septembre 2013 – La troisième édition de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, qui a lieu du 27 septembre au 4 octobre 2013, a pour thème le **droit de participer aux décisions**, l'un des douze droits des usagers reconnus dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

« *En effet, tout usager a le droit de participer à toute décision affectant son état de santé ou de bien-être* » a rappelé M. Claude Ménard, président du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) qui organise la Semaine des droits des usagers. « *Ce droit comporte aussi celui de participer à la mise en place de son plan d'intervention ou de services personnalisés* » a-t-il spécifié, ajoutant que les comités des usagers et de résidents dans les établissements de santé étaient là pour informer les usagers sur leurs droits.

M<sup>me</sup> Lise Denis, porte-parole et présidente d'honneur de l'édition 2013 de la Semaine des droits des usagers, a expliqué l'importance pour l'utilisateur de s'informer pour pouvoir participer pleinement aux décisions qui le concernent. « *L'utilisateur est le partenaire le plus important du professionnel et de l'intervenant. Lorsque l'utilisateur s'informe, lorsqu'il pose des questions, il contribue activement au maintien et à l'amélioration de son état de santé. Profitons de la Semaine des droits des usagers pour réfléchir sur notre responsabilité personnelle vis-à-vis notre santé et sur notre participation active aux décisions qui auront un impact sur notre bien-être et celui de nos proches* ».

Composés de bénévoles, les comités des usagers et de résidents veillent au respect des droits des usagers. Ils sont présents dans tous les établissements de santé et de services sociaux du Québec : les centres hospitaliers, les CHSLD, les CSSS, les centres jeunesse, les centres de réadaptation (physique, déficience intellectuelle-TED, dépendance), etc.

« *Les comités des usagers et de résidents sont des acteurs incontournables dans la défense des droits des usagers et dans l'amélioration continue de la qualité des services. Ils sont une force essentielle et un gage de succès pour faire des usagers des partenaires de premier plan. La Semaine des droits des usagers est l'occasion de souligner l'importante contribution des membres des comités des usagers et de résidents au mieux-être des usagers* » a déclaré M<sup>me</sup> Denis.

Organisée par le RPCU chaque année, la Semaine des droits des usagers a pour objectif de renseigner les usagers sur leurs droits et de mettre en valeur le travail réalisé dans les établissements de santé et des services sociaux du Québec, tant par le personnel et les administrateurs que par les bénévoles.

**Pour l'édition 2013, le RPCU a produit le matériel suivant :**

- une affiche offerte en six déclinaisons, dont quatre en français et deux en anglais, illustrant la diversité des usagers du réseau de la santé et des services sociaux et la variété des clientèles et missions des établissements (famille, jeunes, personnes âgées, personnes avec déficience physique, etc.)
- un dépliant offrant de l'information sur les droits des usagers, dont le droit de participer aux décisions, sur les comités des usagers ou de résidents et sur la Semaine des droits des usagers et les moyens de participer;
- 40 oriflammes dans les rues de Montréal.

Le RPCU remercie les commanditaires et les partenaires de l'édition 2013 : l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), Bristol-Myers Squibb Canada, Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D), la Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec et Vigi Santé.

**Profil du RPCU**

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

Pour en savoir plus sur la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux et pour commander le matériel offert par le RPCU :

[www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca)